

Chronique d'Anais Philippot - 03/03/10

L'INFLUENCE FRANÇAISE DANS LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

Dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne, des articles de presse et des rapports dénoncent la baisse de l'influence française au sein des institutions communautaires. Thierry Chopin, Directeur des études de la Fondation Robert Schuman a réalisé une étude sur la présence politique et administrative des Français. Cette étude semble infirmer les nombreuses critiques. Qu'en est-il avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne et la mise en place des institutions communautaires renouvelées ?

Dès le début de la construction européenne, on sait tous que la France a été très présente et a eu un poids important au sein des institutions européennes. On sait aussi que la présence ne se mesure pas seulement à l'occupation de postes à haute responsabilité. Elle se mesure également par le nombre de postes dans les cabinets des commissaires et les commissions parlementaires par exemple. A la commission européenne, les français occupent des postes d'encadrement. Avec 23 membres répartis dans 20 cabinets ils accroissent même leur présence par rapport à 2009 ! Ce chiffre est également supérieur à celui des autres pays. Par contre, les allemands et les britanniques restent mieux placés que les Français en nombre de chefs de cabinet.

Pour illustrer cette présence française, on voit que Michel Barnier occupe le poste stratégique et visible de commissaire européen au marché intérieur dans la nouvelle Commission Barroso. Cette Commission qui met en oeuvre les politiques et exécute le budget de l'Union. Laurence de Richemont, l'ancienne chef de la représentation de la Commission européenne à Paris est entrée au cabinet Barroso pour s'occuper des dossiers liés au commerce, à la recherche et aux entreprises. Pierre de Boissieu est quant à lui Secrétaire général du Conseil des ministres depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Enfin, au Conseil européen, dans le cabinet de l'actuel Président, Herman van Rompuy, une Française, Odile Renaud-Basso, est devenue chef de cabinet adjoint.

Au Parlement européen, on constate en revanche que la présence politique des Français est plus mitigée. Dans les commissions parlementaires par exemple, les Allemands et les Britanniques sont bien mieux représentés aux postes majeurs. En effet, la seule Commission importante présidée par un français - Alain Lamassoure - est celle des budgets. Par ailleurs, les Français ne sont plus à la tête de la commission des Affaires économiques et monétaires qu'ils ont présidée pendant cinq ans. Pour comparer, les Allemands président 5 commissions parmi lesquelles l'environnement, l'industrie, l'énergie et les affaires juridiques. Les Britanniques ont eux obtenu les affaires économiques et monétaires, le marché intérieur et les transports.

Concernant la présence administrative au Parlement, au Conseil et à la Commission, les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints français sont les plus nombreux. Ils occupent 198 postes contre 167 Allemands et 140 Britanniques. Là encore, les Français sont les plus représentés aux postes stratégiques de la hiérarchie administrative communautaire.

Ces constats nous prouvent bien que le discours sur le déclin de l'influence française est excessif et en partie infondé.

Néanmoins, la présence et l'influence des Etats membres au sein de l'Union ne se limitent bien évidemment pas uniquement aux postes occupés. Cette influence peut également se mesurer par la langue par exemple. Sur 27 porte-parole de la Commission, seulement 3 sont français. Le français reste l'une des trois langues de travail de la Commission - avec l'anglais et l'allemand – mais il n'est pas utilisé systématiquement. Si les français sont toujours présents dans les équipes dirigeantes de la Commission, l'élargissement de l'Union européenne à l'Est a largement favorisé le recours à l'anglais comme langue de travail. La généralisation de l'anglais entraîne un recul de l'usage du français au sein des institutions européennes. Cela pourrait en effet être perçu comme une perte d'influence. Mais est-ce que la barrière linguistique pourrait réellement jouer sur le poids des français dans les institutions communautaires ?

Anaïs Philippot